

JANVIER 2026

LE LIEN MAREUILLAIS



Mareuil sur Lay
Dissais

SOMMAIRE

p 3	Histoire locale
p 4	École - MFR
p 5	Fleurissement pieds de murs
p 5	Élections municipales
p 6	Passage à la redevance incitative
p 7	Le CODEV
p 12	Vie associative
p 18	Infos pratiques
p 19	Ça s'est passé dans la commune !
p 20	Agenda



LE MOT DU MAIRE

Une nouvelle année commence, et le mois de janvier étant traditionnellement la période des vœux, je vais souhaiter à tous les Mareuillaises et les Mareuillais une belle année 2026.

Comme j'ai pu vous le dire lors de la cérémonie municipale des vœux du 8 janvier dernier à la salle Othello, cette année nouvelle marque aussi la fin du mandat que vous m'avez confié en 2020. En effet, tous les six ans de nouvelles listes de conseillers municipaux se présentent à vos suffrages. Bientôt, une équipe renouvelée prendra la direction de la commune, et représentera également Mareuil-sur-Lay-Dissais à la communauté de communes Sud Vendée Littoral.

C'est un moment fort de la vie de notre cité, et par définition une respiration démocratique indispensable à l'expression du pluralisme des projets. Aussi, pour ne pas rater cette étape du parcours citoyen, je vous encourage, si ce n'est pas déjà fait pour les nouveaux résidents, à vous faire inscrire avant le 6 février 2026 sur les listes électorales.

N'hésitez pas non plus à anticiper les procurations dont vous pourriez avoir besoin, si vous ne pouvez pas être présent le jour du vote. Les services de la mairie se tiennent à votre disposition pour vous préciser comment réaliser ces démarches préélectorales.

Enfin, la démocratie ne s'usant que quand on ne s'en sert pas, les 15 et 22 mars prochain : votez !

Vincent JULES,
Maire de Mareuil-sur-Lay-Dissais



Dossier page 8

LE CCAS - L'HÉRITIER DU «BUREAU DE BIENFAISANCE»



PERMANENCE EN MAIRIE

Mairie de Mareuil-sur-Lay-Dissais
17, rue Hervé de Mareuil 85320 MAREUIL-SUR-LAY-DISSAIS
Tél. : 02.51.30.51.05 / E-mail : mairie@mareuilsurlay.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 08h30-12h00 / 13h30-17h15
Mercredi : fermée
Samedi : 09h00-12h00

M^{me} ROMÉ Jeanne
Maire déléguée de Dissais

SAMEDI MATIN

LES ADJOINTS :

M. GENDRONNEAU Patrice
Vice-Président de la commission : Finances - Développement économique - Commerce
Artisanat - Agriculture

LUNDI ET JEUDI
DE 9H30 À 12H

M^{me} BAUD Patricia
Vice-Présidente de la commission : Urbanisme - Bâtiments publics - Cimetières -
Environnement urbain et extérieur - Salle Othello

MARDI
DE 10H À 12H

M. COUILLAUD Thierry
Vice-président commission : Communication - Vie Associative - Affaires scolaires - Restaurant
scolaire - Camping - Piscine

MERCREDI
DE 9H À 12H

M^{me} DELAVERGNE Amélie
Vice-présidente commission : Culture - Fêtes et cérémonies - Tourisme

UNIQUEMENT
SUR RENDEZ-VOUS

M. FORGERIT Damien
Vice-président commission : Voirie - Réseaux Eau - Assainissement - Eclairage public
Vice-président commission : Sports - Installations sportives et de loisirs

SAMEDI
DE 10H À 12H

M. le Maire vous reçoit sur rendez-vous.

Malgré les permanences, il est fortement
conseillé de prendre rendez-vous avec les élus.

LES CONSEILS MUNICIPAUX, ARRETES ET AVIS DU MAIRE DURANT L'ANNEE 1900 A MAREUIL-SUR-LAY-DISSAIS

Les exemptions de conscription :

De nombreux jeunes hommes et chefs de famille sollicitent régulièrement le conseil municipal pour obtenir des dispenses du service militaire en tant que soutiens de famille. Sous la III^e République, la conscription obligatoire s'impose aux jeunes hommes pour une durée variant d'un à trois ans, selon un système de tirage au sort permettant certaines exemptions. Le conseil a ainsi examiné le cas d'un jeune homme issu d'une fratrie de cinq enfants : son père est sourd, sa sœur aînée doit élever son propre enfant, et la famille ne possède aucun bien. Ces situations sont courantes : en 1900, le conseil municipal a accordé une dizaine de dispenses au cours de l'année.

Le renouvellement du conseil municipal :

L'année 1900 marque un tournant politique avec les élections municipales. Lors de la première séance du 11 février, M. Buet, médecin, exerce encore les fonctions de maire, entouré des conseillers municipaux Pillaud, Troquet, Parpaillon, Fremaudeau, Couzin, Teillaud et Belin. Sont absents MM. Boucher, Boizieu, Pasquier, Huvelin et Barraud. Le maire déplore le décès de l'un d'entre eux, Jean-Baptiste Texier. Le 20 mai 1900, le nouveau conseil municipal se compose de dix anciens élus et six nouveaux membres. Paul Couzin est élu maire, succédant ainsi à Marie Buet.

Une succession controversée :

Le 3 juin 1900, le conseil accepte le legs de la prairie de la Nicolière offert par Mme Triou à la commune, mais refuse celui du château, jugé trop vétuste et coûteux à entretenir. Un descendant réclame à la mairie le paiement des droits de mutation sur le terrain ; les élus refusent et s'en remettent à la justice.

La fiscalité locale :

Les avis du maire portent régulièrement sur les taxes communales. Le 14 janvier 1900, il annonce l'échéance des rôles généraux des contributions directes pour le premier trimestre – listes nominatives des contribuables établies par l'administration fiscale. S'ajoutent à ces contributions de nombreuses taxes spécifiques : la patente pour les commerçants, l'imposition des propriétaires de chevaux, voitures, billards et vélocipèdes, ainsi que des taxes plus ciblées sur les poids et mesures, les biens de mainmorte (Église et communautés religieuses) et les cercliers (fabricants de cercles pour tonneaux).

Lutte contre le phylloxéra :

Face aux ravages du phylloxéra qui frappe les vignes vendéennes depuis 1875, la municipalité propose aux viticulteurs mareuillais de leur fournir gratuitement des boutures de plants américains greffés. Elle se charge d'aller les chercher à La Roche-sur-Yon pour tous ceux qui en font la demande.

L'Exposition universelle et les festivités :

Le 11 avril 1900, le gouvernement ordonne le pavoiement et l'illumination des édifices publics à l'occasion de l'Exposition universelle de Paris (14 avril - 12 novembre 1900). Le maire invite les Mareuillais à décorer également leurs demeures pour célébrer cette « grande œuvre de paix, de conciliation et de glorification industrielle ». Lors de la fête nationale du 14 juillet, la municipalité organise une distribution de pain dans le vestibule de la mairie dès huit heures du matin.

La pénurie d'eau :

Le 3 septembre, la pénurie d'eau se fait sentir, particulièrement à la pompe du Champ de foire.

Le maire instaure des horaires d'accès restreints : les habitants ne peuvent désormais utiliser la pompe que de 7h00 à 8h00, de 11h00 à 12h00 et de 17h00 à 18h00.



Cette année notre école accueille 172 élèves et de nouveaux élèves intégreront la classe de TPS au cours de l'année.

Voici notre dynamique équipe éducative :

- PS1 et PS2- MS: Emilie AUGER, aidée par Virginie JOGUET (ASEM) et Arthur BLANCHARD
- MS-GS : Frédérique MARTINEAU aidée par Maryse MAQUIGNEAU (ASEM)
- GS-CP : Sandrine LIAIGRE
- CP-CE1 : Maude GILBERT
- CE2 : Sidonie RABILLE
- CM1 : Christelle PROQUIN
- CM2 : Séverine NEAU et Maryse BELLARD



Le thème de cette année est "Tous en scène", nos élèves auront l'occasion de développer leur créativité artistique, de travailler leur façon de s'exprimer.

Les classes découverte du cycle 2 (CP, CE1, et CE2) et du cycle 3 (CM1, CM2) seront liées à notre thème.



Nous avons récemment été présents sur le marché de Noël organisé par la commune. Nous vous proposerons notre traditionnel Loto à la salle OTHELLO le dimanche 1^{er} février 2026.

Enfin nos élèves préparent un carnaval avec l'équipe enseignante le samedi 14 mars 2026.

Nous espérons vous accueillir nombreux lors de nos diverses manifestations.



Nous vous rappelons que vous avez la possibilité de soutenir notre école par le biais de bon FADEC, vous pouvez ainsi soutenir les projets de notre établissement et bénéficier d'une déduction d'impôts.

- Si vous êtes un particulier, 66% de votre don est déductible de vos impôts sur le revenu.
- Si vous êtes une entreprise, 60% de votre don est déductible de l'impôt sur les sociétés.

<https://www.ddec85.org/soutenez-nos-projets/faire-un-don/>

MAISON FAMILIALE RURALE

Encore une belle année qui s'annonce à la MFR-CFA de Mareuil sur Lay qui accueille cette année 350 élèves toutes formations confondues.

Nos jeunes ont fait le choix de l'alternance aussi bien en 4^{ème}/3^{ème} d'orientation, qu'en CAP (jardinier-paysagiste et Productions Horticoles), ainsi qu'en Bac Pro et BTS Aménagements paysagers.

D'ailleurs depuis le début de l'année, chacun des niveaux de formation a participé à des activités pleines de sens.

- Les 4^{èmes} ont produit leurs propres cosmétiques grâce à une productrice locale et dans la même semaine ont fabriqué un portefeuille en cuir dans le cadre de la semaine des métiers en partenariat avec le Haras de la Vendée.
- Les CAP et BAC pro ont, quant à eux, profité des Erasmus Days, une occasion de tester leurs connaissances sur les pays européens autour d'un repas multiculturel, dans le but de préparer leurs mobilités en avril prochain.
- Enfin les BTS, rentrent tout juste de leur séjour d'étude en Thaïlande, entre dépaysage et découverte de la flore thaïlandaise, un voyage riche en étonnements et en apprentissages.

MFR
CULTIVONS LES RÉUSSITES
— MFR-CFA Mareuil sur Lay —
PAYSAGISTE - HORTICULTEUR
PÉPINIÉRISTE - MARAÎCHER

Pour terminer, la MFR-CFA est fière d'avoir accompagné Loris CAILLAUD, champion de France de reconnaissance des végétaux lors du concours National qui s'est tenu à Terra Botanica début octobre.

Loris a d'abord remporté une médaille d'or dans la catégorie CAP, puis le bronze en Bac Pro. Seul ligérien en course, il boucle la boucle avec cette belle victoire.



LE FLEURISSEMENT PARTICIPATIF, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Ce fleurissement, participatif et volontaire, consiste à végétaliser les façades des maisons donnant sur la rue. L'interconnexion entre le trottoir et les murs des habitations représente un linéaire souvent envahi par des pousses d'herbes spontanées. La commune a donc décidé, avec la participation des habitants, de planter plutôt que désherber, de remplacer des herbes subies par des plantes choisies.

Après la 1^{ère} plantation test, **rue des Gabarres, rue de la Prée et impasse des Jardins**, qui a rencontré un réel succès, la commune, en partenariat avec le CAUE de Vendée (Conseil en d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement), a souhaité poursuivre la démarche **rue du Puy sans tour, rue du Paradis, rue des Tanneurs**. Quelques habitants se sont mobilisés lors de la réunion d'information du 9 octobre et nous les en remercions.

La 2^{ème} plantation collective et participative aura lieu courant 2026, plus festive et conviviale, autour d'un troc de plantes et de graines.

Pour plus de détails, vous pouvez consulter le livret du CAUE de Vendée www.caue85.com/?portfolio=pieds-de-mur-vegetalises.

Si vous êtes habitants de ces rues, ou simplement intéressés par la démarche, n'hésitez pas à contacter nos services : ✉ pvd@mareuilsurlay.fr ✉ espacesverts@mareuilsurlay.fr



Les prochaines élections municipales se tiendront :
les dimanches 15 et 22 mars 2026.

Elles permettront d'élire pour un mandat de six ans les conseillers municipaux qui éliront eux-mêmes le maire lors de la séance du premier conseil municipal.

Pour pouvoir voter, il est indispensable d'être inscrit sur les listes électorales.

Qui vote ?

- Être âgé de 18 ans.
- Être de nationalité française ou citoyen de l'Union européenne.
- Demeurer à Mareuil-sur Lay-Dissais
Jouir de ses droits civils et politiques.

Comment et quand s'inscrire ?

- **En ligne, jusqu'au 4 février :**
sur service-public.fr (muni d'un justificatif d'identité et de domicile).
- **En mairie, jusqu'au 6 février :**
en vous présentant avec les mêmes justificatifs, au service population aux horaires habituels.

Pour les personnes ne pouvant se déplacer, les demandes peuvent être effectuées par correspondance.

ÉLECTIONS
MUNICIPALES
2026



Voter par procuration :

Si vous ne pouvez pas vous déplacer ou être présent, vous pouvez donner procuration à un autre électeur inscrit sur les listes électorales.

Ce dernier votera en votre nom, dans votre commune.

Vous pouvez télécharger le formulaire Cerfa de demande de vote par procuration sur service-public.fr, l'imprimer et l'apporter à une autorité habilitée.

Déplacez-vous au commissariat, à la gendarmerie ou au consulat pour faire vérifier votre identité et valider votre procuration.

Muni d'une identité numérique certifiée ?
Pas besoin de vous déplacer.

C'est quoi ?

Jusqu'à présent, la gestion des déchets ménagers était financée par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), basée sur la valeur fiscale du logement. Ce système ne correspond pas à l'usage réel du service des déchets de chaque ménage.

Par exemple



Une personne âgée qui se retrouvait seule dans une maison continuait de payer une somme importante, même si elle produisait peu de déchets.

La redevance incitative est plus juste : elle est basée sur un abonnement forfaitaire (part fixe) et sur une part variable qui dépend du volume de déchets produit par chaque ménage, dans la même logique que l'eau et l'électricité par exemple. Chacun paye pour l'usage qu'il fait du service.

Comment ça marche ?

Votre abonnement annuel (part fixe) comprend un forfait de :

14

collectes d'ordures
ménagères en
porte-à-porte

18

passages en
déchèteries

Au-delà de ce forfait, les collectes et passages en déchèteries supplémentaires sont possibles et sont facturés à l'unité.

La fréquence de collecte des emballages n'a pas d'impact sur votre facture !

CALENDRIER DE COLLECTE 2026

Les jours de collecte sont effectifs dès le 29 décembre 2025

MAREUIL-SUR-LAY-DISSAIS



Ordures ménagères

Tous les vendredis en semaine paire



Emballages

Tous les vendredis en semaine impaire

COLLECTE JOURS FÉRIÉS : Du 1^{er} au 3 janvier, le 1^{er} mai ainsi que le 25 décembre toutes les tournées sont décalées d'une journée. (Ex : mon jour de collecte habituel est le vendredi, lors de la semaine du 1^{er} janvier, mon jour de collecte deviendra le samedi).

 Tous les sacs d'ordures ménagères doivent être obligatoirement dans des bacs avec couvercles fermés.



Le Conseil de Développement (CODEV) du Sud Vendée Littoral est **une assemblée d'habitants résidant sur les communes de notre communauté territoriale.**

- Tous volontaires, ce sont, comme vous, des citoyennes et citoyens aux parcours et aux expériences divers.
- Tous partagent l'ambition d'œuvrer pour le bien-vivre ensemble sur notre territoire et d'y construire un avenir désirable.

Les membres du CODEV contribuent à faire vivre la démocratie locale en apportant un regard citoyen sur les enjeux du territoire.

Par leurs réflexions libres et leurs avis, elles et ils nourrissent le débat public et éclairent les élus communautaires sur des domaines essentiels tels que la santé, la vie sociale, l'aménagement du territoire, les mobilités, l'énergie, la gestion des déchets ou encore l'alimentation.

Le CODEV est également **le porte-parole des habitants** du Sud Vendée Littoral, à l'écoute de leurs attentes et relaie leurs propositions.

Ainsi, le CODEV a contribué à la création des Semaines des Initiatives, organisé le cycle de conférences sur l'eau, accompagné la création d'un collectif de projets d'énergies renouvelables, aidé à la mise en place du transport solidaire et soutenu le bien-fondé d'une desserte TER en Sud Vendée.

Rejoindre le CODEV, c'est faire le choix de s'impliquer pour le territoire en fonction de ses disponibilités. C'est une démarche citoyenne valorisante et enrichissante, qui permet d'alimenter la réflexion sur les enjeux actuels et futurs du Sud Vendée Littoral.

En participant, vous devenez acteur de l'avenir de votre territoire et de sa vie publique.

Pour plus d'informations : ✉ codev@sudvendeelittoral.fr ☎ 06 69 12 23 74

VOTRE CONSEILLÈRE NUMÉRIQUE À VOTRE SERVICE SUR LA COMMUNE !



**CONSEILLER
NUMÉRIQUE**

Depuis septembre 2021, la commune de Mareuil-sur-Lay-Dissais bénéficie de l'accompagnement d'une conseillère numérique.

Disponible du lundi au vendredi en mairie, elle propose également des permanences mensuelles dans les communes environnantes :

- La Bretonnière-la-Claye,
- Les Pineaux, Sainte-Pexine
- Les Moutiers-sur-le-Lay.

Ouvert à tous, ce service accueille toute personne souhaitant se familiariser avec les outils numériques.

Les accompagnements sont personnalisés et peuvent se faire individuellement ou en atelier collectif, selon les besoins de chacun.

Il s'agit d'un service totalement gratuit.

Au fil des mois, de nombreux habitants ont gagné en autonomie et en confiance, découvrant le plaisir et l'utilité du numérique dans leur quotidien.

PARMI LES AIDES PROPOSÉES :

- ▶ Prise en main des outils numériques
- ▶ gestion des photos
- ▶ Communication via messagerie ou applications (comme Messenger ou Whatsapp)
- ▶ Utilisation des réseaux sociaux
- ▶ Accompagnement pour les démarches en ligne

Depuis 2021, l'évolution des services numériques a rendu ce soutien encore plus nécessaire, en particulier pour ceux rencontrant des difficultés d'accès ou de suivi des démarches administratives.

«N'hésitez pas à me contacter ou à venir me voir en mairie»

☎ 02.51.30.40.38

✉ conseiller.numerique@mareuilsurlay.fr





P 8 - DOSSIER :

LE CCAS - CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le CCAS - l'héritier du « bureau de bienfaisance »

Le 6 janvier 1986, quand les bureaux d'aide sociale deviennent les centres communaux d'action sociale (CCAS), l'Etat leur délègue une compétence globale dans le vaste champ de l'action sociale et médico-sociale, consécutivement aux lois de décentralisation.

Aujourd'hui, ce sont les CCAS qui aident et soutiennent les plus défavorisés dans un contexte cependant beaucoup plus large d'interventions de développement social local. Ils s'imposent à présent comme un outil politique de l'action sociale locale. Ils sont le moyen privilégié par lequel la solidarité publique peut réellement s'exercer.

Une structure paritaire

Le CCAS est présidé de plein droit par le maire de la commune. Son conseil d'administration est constitué paritairement d'élus locaux désignés par le conseil municipal et de personnes qualifiées dans le secteur de l'action sociale, nommées par le maire. On compte parmi celles-ci un représentant des associations familiales, un représentant des associations de personnes handicapées, un représentant des associations de retraités et de personnes âgées, et un représentant des associations œuvrant dans le domaine de la lutte contre l'exclusion.

La parité apporte au CCAS une cohérence d'intervention plus forte puisqu'elle s'inscrit dans la réalité et la diversité de la commune et de la société dans laquelle il s'organise.

Sur la commune, le CA est composé de 17 membres et Présidé par M. Vincent JULES.



La solidarité au cœur des missions

Le CCAS se mobilise dans les principaux champs :

- lutte contre l'exclusion (notamment l'aide alimentaire),
- services d'aide à domicile,
- prévention et animation pour les personnes âgées,
- gestion d'établissements d'hébergement pour personnes âgées,
- soutien au logement et à l'hébergement,
- petite enfance,
- enfance/jeunesse,
- soutien aux personnes en situation de handicap.

Concrètement sur la commune :

- **Il participe** à l'instruction des demandes d'aide sociale légale (aide médicale, RSA, aide aux personnes âgées...) et les transmet aux autorités décisionnelles compétentes tels que le conseil départemental, la préfecture ou les organismes de Sécurité sociale grâce à un agent municipal dédié à cette mission.
- **Il intervient** également dans l'aide sociale facultative qui constitue souvent l'essentiel de la politique sociale de la commune : secours d'urgence, aide alimentaire.

- **Il organise** des temps d'animation et de convivialité comme le goûter des aînés et la distribution des colis de fin d'année.



Mercredi 15 octobre 2025 ambiance de fête pour les 200 participants au goûter des aînés, animé par Jacques et Daniel.

Le mois de décembre est pour les membres du CCAS et les conseillers municipaux l'occasion de se rendre auprès de nos aînés pour distribuer le traditionnel « colis de Noël ». C'est un moment fort qui permet de connaître et dialoguer avec nos concitoyens. Cette année nous avons livré quelques 360 colis chez les personnes concernées, c'est-à-dire aux mareuillais nés à partir de l'année 1950.



- **Il gère** l'EHPAD des Ardillers. Ouvert en 1970, plusieurs vagues de travaux en 1990 puis en 2020 lui permettent d'accueillir aujourd'hui 85 personnes.



**L'ACCUEIL DE JOUR
"LE RELAY"**

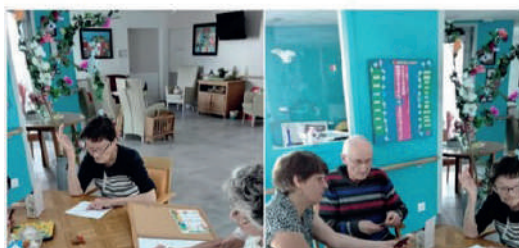


**LE PASA
"LAYS'CALE"**



Etage 1

- Allée des Vendanges
Logements 131 à 140 ↻
- Pôle soins ⛑ ↻
- Allée des Vignes
Logements 121 à 130 ↻
- Salon de coiffure ↻



L'EHPAD EN QUELQUES CHIFFRES



Le pôle social communal

Situé 35 rue de la Boulaye, ce bâtiment communal accueille les bureaux de nombreux partenaires afin que des permanences puissent se tenir au plus près des habitants, parmi eux :

- La mission locale
- Les assistantes sociales du département
- L'association d'écoute et de prévention des violences sexuelles
- Le conciliateur de justice
- Le guichet unique de l'habitat
- L'ADIL



A l'heure où le tout numérique prend de plus en plus de place dans notre quotidien, les animatrices "France Services" sont à votre disposition pour vous informer et vous orienter vers le bon interlocuteur. Elles sont également chargées de vous accompagner dans vos démarches en ligne, en toute confidentialité et jusqu'à un certain niveau au-delà duquel vous serez redirigé vers le réseau des partenaires (la CPAM, la MSA, France Titres, France Travail, l'assurance retraite, la CAF, le chèque énergie, l'URSSAF, France Renov, la DDFIP...)

Si vous ne disposez pas d'outils informatiques qui vous permettent d'effectuer vos démarches en ligne, "France Services" met à votre disposition : ordinateur, imprimante et scanner en libre accès.

Afin de répondre au mieux aux sollicitations des usagers, "France Services" accueille des permanences hebdomadaires ou mensuelles **sur rendez-vous, uniquement sur le site de Chaillé les Marais**, telles que la Mission Locale, la conciliatrice de justice, la juriste du CIDFF, le conseiller impôts de l'équipe mobile de la DDFIP, les assistantes sociales et la puéricultrice de la MDSF.

Pour être au plus près de vous, des lieux d'itinérance ont également été mis en place sur les communes de La Caillère Saint Hilaire, Mareuil sur Lay, La Tranche sur Mer et Saint Michel en l'Herm.

N'hésitez pas à nous contacter pour connaître tous les services proposés, les animatrices vous réserveront un bon accueil et répondront au mieux à vos attentes.





pour tous, toute la vie, partout

ASSOCIATION LOCALE ADMR DU SERVICE D'AIDE
DE MAREUIL SUR LAY
35 Rue de la Boulaye
85320 MAREUIL SUR LAY DISSAIS

Tél. 02 51 28 84 11
paysdesaintehermine@admr85.org

www.admr85.org

L'ADMR Service d'aide : proximité, professionnalisme, engagement

Présente sur les 11 communes de l'ancien canton de Mareuil-sur-Lay-Dissais, notre association s'attache à accompagner les personnes au quotidien.

En 2025 ce sont 23 salariées qui ont aidé 191 clients pour un total de 19 253 heures d'intervention.

L'ADMR Service d'aide forme et intègre les nouvelles salariées par des formations dédiées et complètes tout au long de l'année.

L'ADMR Service d'aide, ce sont des bénévoles reliés au CDS (*Comité de Secteur de Sainte-Hermine*).

- Permanence de Stéphanie, assistante secteur le 1^{er} MARDI MATIN de chaque mois, 35 rue de la Boulaye, Mareuil-sur-Lay-Dissais ☎ 02 51 28 84 11 ✉ paysdesaintehermine@admr85.org
- Collaboration avec le CSI (*Centre de Soins infirmiers de Mareuil-sur-Lay-Dissais*), 15ter place des Halles ☎ 02 51 30 54 84 pour leur AG, en contact avec le SSIAD de Saint Florent (Rives de l'Yon).

Les bénévoles remercient les municipalités qui nous prêtent gracieusement leur salle pour nos Assemblées Générales.

L'ADMR Service d'aide, ce sont aussi des bénévoles qui organisent des rencontres avec les salariées :



L'équipe de Mareuil-sur-Lay-Dissais existe depuis 41 ans. Elle est composée de 15 à 18 bénévoles et agit sur Mareuil et les communes environnantes. L'association est nationale et va fêter ses 80 ans en 2026.



- Nos actions visent à aider au quotidien des familles et personnes précaires en partenariat étroit avec les services sociaux.

L'action principale de notre équipe est celle d'une **distribution alimentaire** toutes les 4 semaines. Les colis sont composés de nombreux produits divers avec légumes, fruits, conserves, frais et congelés pour réaliser des repas équilibrés. Un petit espace permet d'échanger avec les bénéficiaires autour d'un café.

Les personnes aidées nous sont adressées par l'assistante sociale. Lors de la 1^{ère} rencontre, nous calculons un reste à vivre pour se nourrir et se vêtir pour savoir s'ils ont droit au colis. La situation est revue tous les 3 à 4 mois avec un temps d'écoute, d'échange et de conseil.

Nous aidons 35 à 40 familles, soit 75 à 100 personnes, dont 50% résident sur Mareuil-sur-Lay-Dissais. Les bénéficiaires vont du jeune de 20 ans en échec scolaire et sans travail au retraité avec de faibles ressources, en passant par la mère de famille vivant seule avec plusieurs enfants. De nombreuses personnes ont un problème d'handicap ou de santé et ils sont presque tous locataires.

- Nous donnons également quelques **colis d'urgence**, bons d'essence ou aides spécifiques pour une facture ou pour des vacances en familles avec des jeunes enfants.
- Un atelier de convivialité rassemble quelques personnes le mardi après-midi tous les 15 jours.

Nos ressources proviennent de la collecte alimentaire, des aides des collectivités (communes, communauté de communes et CCAS) et des dons des particuliers.

Au fil des années, la pauvreté et l'isolement ne régressent malheureusement pas. Toutefois, il suffit souvent d'une aide alimentaire ou financière avec un temps d'écoute et d'échange autour d'une table pendant quelques mois pour qu'une personne ou une famille en difficultés reprenne une vie normale et retrouve le sourire.

Cette fraternité et cette espérance auprès des défavorisés sont très riches pour chacun des membres de l'équipe.

Nos locaux sont situés au 35 rue Echallard de la Boulaye dans des bâtiments communaux.

Le 11 décembre 2025 dans le salon Erignac de la préfecture de la Vendée a eu lieu les remises de médailles de la jeunesse des sports et de l'engagement associatif par M. Le préfet Gérard Gavory.

A ce titre un Mareuillais, Florent Mandin a été décoré pour son engagement auprès des jeunes footballeurs tant au niveau du MSC que du district.

Félicitations à lui et bravo pour toutes ces années de bénévolat au service des jeunes.



JOUR DE FÊTE

En 2024, Jour de Fête soufflait ses 25 bougies. Autant d'années pendant lesquelles l'association aura accueilli près de 130 groupes de musiques, compagnies théâtrales, spectacles scolaires dans des styles aussi variés que le jazz, les musiques du monde, la chanson française pour les concerts et la comédie, le burlesque ou des sujets plus sérieux

pour le théâtre.

Si un anniversaire est, a priori, un moment joyeux, cette année 2024/2025 fut, cependant, un moment difficile sur le plan financier avec une augmentation importante des charges (coût des spectacles et des taxes afférentes, coût de location de la salle Othello, des frais de déplacements des artistes etc..) et une baisse de nos recettes (un peu moins de public et un désengagement, que nous espérons temporaire, d'un de nos partenaires financiers). Les spectateurs fidèles reconnaissent la qualité des spectacles proposés, même si nos moyens ne nous permettent pas de faire venir des têtes d'affiche « vues à la télé ». Cependant, certains des groupes venus à la salle Othello à Mareuil ont connu ensuite des expositions dans lieux plus « prestigieux » comme le festival de Poupet, le Grand R à la Roche, l'Olympia à Paris voire des émissions télé comme Taratata. Ceux qui n'ont jamais osé venir voir ces artistes encore inconnus le regretteront peut-être. Fort de l'écoute et aide attentives de la mairie de Mareuil-sur-Lay-Dissais et de la communauté de communes Sud Vendée Littoral, **JOUR de FÊTE repart pour une nouvelle saison 2025/2026.**

Le dimanche 15 mars à 16 h, dans le cadre du festival Chant'Appart, Jour de Fête accueillera, dans la salle des caves Mourat, 2 artistes d'exception :

- **Arthur Ely** qui incarne le parfait reflet de cette jeunesse curieuse jonglant en un clic du hip-hop à la chanson en passant par l'électronique ou le rock,
- **Audrey Joumas**, remarquée (demi-finaliste) dans la saison 6 de The Voice, avec sa voix chaleureuse et identifiable dès les premières notes. Elle partage sur scène bonne humeur et ondes positives. Une générosité contagieuse, un sens du rythme et une musicalité impressionnante, toujours au service de la chanson, du jazz, du swing et du rhythm'n'blues.



Le 19 mai, les élèves des classes maternelles assisteront au spectacle, « les comptines de Kikobert » Enfin, en fin d'année 2026, nous avons d'ores et déjà prévu un spectacle (en cours de négociation) pour les classes élémentaires et un concert festif,

le 14 novembre, pour les 20 ans du groupe local «les copains des bois » Nous vous attendons nombreux pour cette nouvelle saison.

Pour nous soutenir :

 <https://www.helloasso.com/associations/ass-jours-de-fete/adhesions/adhesion-2026>





LES CYCLO-RANDONNEURS MAREVILLAIS



Association ayant pour objet la randonnée pédestre, tant pour sa pratique que pour la découverte et la sauvegarde de l'environnement, le tourisme et les loisirs.

L'effectif actuel est de 22 personnes.

Le club vous propose toute l'année (y compris pendant les périodes de vacances scolaires) **des sorties pédestres** dans la bonne humeur, les mardis et vendredis, à 8h30 l'été et 9h l'hiver : marche sur des circuits de 7 à 11 km, au départ de Mareuil et d'autres localités proches (covoiturage dans ce dernier cas). Le RDV est sur le parking de la place Clémenceau, derrière l'Office de Tourisme.



Vous pouvez participer à **3 sorties pour essais** avant d'adhérer. Venez rejoindre le club !

A la belle saison, des journées randonnées + pique-nique sont organisées une fois par mois.

Sur demande de la Communauté de Communes et de la Fédération Française de Randonnée, le club balise six sentiers de randonnée aux environs de Mareuil.

Événements à venir : 2026 sera l'année des 50 ans du club ! En effet il a été fondé en 1976.

Comme tous les deux ans, le club organisera **en septembre 2026 la randonnée pédestre « La Mareuil-laise »** pour découvrir les environs de Mareuil, avec plusieurs circuits de longueurs différentes pour satisfaire tous les amateurs.

Pour plus d'informations : Christine LAVERNE :

☎ 06 43 78 56 91 ✉ cyclorando.mareuillais@laposte.net

🌐 <https://cyclorando-mareuillais.fr>



FAMILLES RURALES DU PAYS MAREVILLAIS

L'association continue de faire bouger toutes les générations du territoire grâce à ses différents services. Si les retraités sont plus actifs que jamais, grâce à Mareuil Accueil, les enfants et adolescents ne sont pas en reste.

L'accueil de loisirs Lay copains du bois propose aux enfants des activités ludiques, culturelles, sportives... Toujours soucieuse de proposer des animations de qualité, la commission « accueil de loisirs », composée d'une dizaine de bénévoles et de l'équipe de direction, s'est réunie plusieurs fois en cette fin d'année, afin de travailler autour de son projet éducatif. L'équipe fait tout son possible pour pouvoir accueillir un maximum d'enfants afin de répondre aux attentes des familles du territoire mais ne peut malheureusement pas toujours, faute de places dans les locaux.

Lay z'itinérantes, service dédié aux jeunes de 11 à 14 ans, continue de proposer des activités à chaque période de vacances scolaires : cuisine, ateliers créatifs, jeux sportifs, sorties... Les bénévoles chapotant ce service proposent également tous les ans une Teen's party (soirée dansante réservée aux jeunes 11-15 ans) au mois d'octobre. L'édition 2025 a été une nouvelle fois une grande réussite avec la participation de plus d'une centaine de jeunes.



Escape game créée par l'équipe d'animation à l'abbaye de Trizay (Bournezeau) et proposée aux jeunes cet été dans le cadre Lay Z'itinérantes.

L'association continue également d'assurer le **service périscolaire** pour le RPI des écoles Moutiers-Pineaux, propose un service « **babysitting** » pour les soirées et les week-ends et organise tous les ans un **camp ado** au mois d'août.

Retrouvez toutes les informations concernant les services de l'association sur notre site internet :

🌐 <https://www.famillesrurales.org/interco-pays-mareuillais>



ARC-EN-CIEL YOGA

Les adhérentes et adhérents de l'association Arc-en-ciel, qui propose des cours de yoga, se sont réunis le 05 octobre pour participer à la marche solidaire de la Joséphine.



La petite troupe a sillonné les sentiers pittoresques de Mareuil-sur-Lay dans la joie et l'apaisement.

Merci à la Mairie pour cet agréable parcours, aux adhérentes et adhérents pour leur engagement et à Catalina, qui nous a fait découvrir la marche afghane !

Vous ne connaissez pas la **marche afghane** ? Il s'agit d'une marche en pleine conscience en pratiquant un cycle respiratoire répété :

Inspirez pendant 3 pas, retenez votre respiration sur le 4^e pas, puis expirez pendant les 3 pas suivants. Recommencez !

Cette technique permet de marcher plus longtemps, sans essoufflement ni lourdeur dans les jambes. N'hésitez pas à la pratiquer en cette belle saison hivernale !

Et si vous souhaitez nous rejoindre, écrivez-nous sur arc-en-ciel-yoga@outlook.fr, les inscriptions sont toujours possibles en cours d'année !

Namaste



AMICALE LAÏQUE DE MAREUIL-SUR-LAY

En octobre dernier, la bourse aux jouets, vêtements et articles de puériculture de l'Amicale a remporté un grand succès !

Les vendeurs ont proposé leurs plus beaux articles et les acheteurs étaient au rendez-vous !

1200 euros de bénéfices ont été réalisés, de quoi participer à de beaux projets pour les enfants de l'école de la Vallée du Lay !



Prochain rendez-vous les 11 et 12 avril 2026 pour la Bourse de printemps !

En décembre, l'Amicale a gâté les élèves de l'école de la Vallée du Lay ! **Sortie au cinéma** pour voir Panique à Noël (primaires) et Thelma au pays des glaces (maternelles), **petit cadeau de fin d'année** pour chaque élève (un livre et des chocolats) et même la **visite du Père Noël** en personne ! Les petits lutins de l'Amicale n'ont pas chômé !



Et 2026 s'annonce encore festive !

Prochain grand événement le 28 mars !

Préparez votre plus beau costume, le Carnaval de la Vallée du Lay défilera dans les rues de Mareuil en couleurs et en musique !



MSC FOOT

Après une première partie de saison réussie en termes de résultats sportifs mais également au niveau des manifestations, le MSC FOOT continue de se développer et de proposer de nombreuses animations pour petits et grands.

Au programme de 2026, nous vous attendons nombreux lors des manifestations suivantes :

- Le loto du MSC à la salle Othello, le dimanche 22 février (affiche en pièce jointe)
- La vente des plateaux repas à emporter, le samedi 21 mars
- Le traditionnel tournoi des jeunes de l'ascension, le jeudi 14 mai
- La randonnée gourmande, le samedi 05 septembre





MSC VOLLEY

Cette saison, le MSC Volley compte une trentaine de licenciés, répartis en quatre équipes : M13 mixte, M15 mixte, M18 féminine et Séniors féminines départementales.

Le club accueille avec plaisir de nouveaux joueurs et joueuses, des plus jeunes nés à partir de 2016 aux adultes.

Les entraînements ont lieu :

- le mercredi de 16h à 17h30 pour les jeunes,
- le vendredi de 19h30 à 21h45 pour les M18 et séniors, encadrés par un entraîneur diplômé.

Les rendez-vous à venir :

- Matches des Séniors à domicile : les samedis à 19h30.
- Matches des M18 à domicile : 7 février et 21 mars.
- Matches des M15 à domicile : 31 janvier, 7 mars et 4 avril.
- Matches des M13 à domicile : 21 mars.
- Tournoi 3x3 annuel : lundi 25 mai 2026.



Contact : ✉ mscvolley@gmail.com

Suivez-nous sur nos réseaux sociaux pour rester informés de l'actualité du club :

instagram : [msc_volley_85320](https://www.instagram.com/msc_volley_85320)

facebook : MSC volley ball

tiktok : [mscvolley](https://www.tiktok.com/@mscvolley)



LIBERTY DANCE

L'association Liberty Dance a pour but l'enseignement et la promotion de la danse dans le cadre du loisir. Depuis la rentrée 2025, nous accueillons 103 adhérents de tous âges, répartis en 6 groupes.

Les cours ont lieu le mercredi et le vendredi. Ils sont assurés par Suzy accompagnée par deux jeunes danseuses pour le groupe des petits.

L'année 2024 2025 s'est achevée par notre gala annuel. La chorégraphie et l'ensemble de la mise en scène ont été imaginés par Suzy accompagnée par son staff technique et créatif.



Tous les groupes préparent actuellement le prochain gala qui aura lieu le 13 et 14 juin 2026.



FUDOSHIN KARATÉ-DO

Cette année marque la toute première ouverture de l'école de karaté Fudoshin Karaté-Do à Mareuil-sur-Lay-Dissais ! Pour cette première saison, le club compte déjà une quinzaine d'adhérents, enthousiastes à l'idée de débiter cette belle aventure martiale.

Il est encore possible de participer à des cours d'essai pour découvrir le karaté et l'esprit du dojo.



Venez nous rejoindre et faire vos premiers pas sur le tatami dans une ambiance conviviale et motivante !

☎ 06.84.60.12.08 🌐 <https://fsajot0.wixsite.com/monsite>



ARTISTES EN VALLEE DU LAY

L'association organise le week-end des 7 et 8 février 2026 la 3^{ème} édition de l'exposition d'art «De l'oeil à la main».

30 artistes seront réunis pour partager avec le public leurs univers.





TENNIS CLUB MAREUVILLAIS

Le Tennis Club a clôturé la saison 2024/2025 par son assemblée générale au mois de septembre. Les faits majeurs au lancement de cette saison ont été l'indisponibilité de la salle omnisports avec les travaux de réhabilitation qui n'étaient pas finalisés et le recrutement d'un professeur de tennis qui n'avait pas abouti. Le club a dû s'organiser dans ce contexte. La soixantaine de membres du TCM a retrouvé pleinement l'utilisation de la salle courant février.

Avant l'été, la démarche pour rechercher un nouveau professeur de tennis a avancé positivement. Les membres du bureau ont rencontré M'Lapa AKOMLO pour un entretien. M'Lapa affichait une belle expérience, intervenait déjà dans le club de la Roche, était disponible le samedi matin et intéressé pour intervenir à Mareuil. L'embauche s'est concrétisée.

La saison 2025/2026 s'est mise en route avec plus de sérénité. L'effectif du club sera stable et l'organisation de l'école de tennis aussi.



4 groupes d'entraînement sont maintenus tous les samedis matins, 3 groupes de jeunes et 1 groupe de seniors débutants se retrouvent en semaine pour des cours collectifs.

Les championnats départementaux d'hiver sont en cours. 2 équipes garçons sont en lice, plus une équipe seniors messieurs. Les 3 équipes sont en tête de leur poule en milieu de championnat.

Renseignements et inscriptions pour la saison 2025/2026 :

✉ tc.mareuil-sur-lay@fft.fr ☎ 06 72 98 70 90

🌐 <https://tennis-mareuil.sportsregions.fr/>



TWIRLING MAREUVILLAIS

Le twirling Mareuillais est heureux de vous faire partager les temps forts de sa rentrée.

Cette nouvelle saison a débuté sous le signe de la formation et du perfectionnement indispensables à la vie du club.

Les juges techniques et administratifs ont ainsi bénéficié de **sessions de recyclage** tandis que de nouveaux juges ont été formés.

Les twirlers ont également participé à **des stages et passages de degrés** afin de définir leurs niveaux pour les compétitions à venir.

Pour compléter la préparation, des coachs extérieurs sont intervenus pour accompagner et parfaire les chorégraphies des twirlers en vue des futurs championnats. Soucieuse de la sécurité et du bien-être de ses jeunes, l'association a pu proposer **une initiation aux gestes de 1^{ers} secours** ouverte à quelques jeunes du MSC pour compléter les effectifs.

Cette action de prévention menée par Harmonie Mutuelle et encadrée par la protection civile a permis aux participants d'apprendre des réflexes simples mais essentiels à adopter en cas d'urgence avant l'arrivée des professionnels. Partenaire fidèle du club, Harmonie Mutuelle renouvelle ainsi son engagement en faveur du sport et de la santé.

Le Twirling Mareuillais était également présent sur **le marché de Noël** de la commune. Nous avons pu partager un beau moment de convivialité avec les autres associations et les artisans producteurs présents et offrir au public quelques démonstrations lumineuses.

Enfin rendez-vous les **14 et 15 février 2026 à Luçon**, où le Twirling Mareuillais sera l'heureux organisateur du **championnat régional individuel**.

Nous vous attendons nombreux pour encourager nos twirlers et partager cet événement sportif majeur.



MULTISPORTS MAREUVILLAIS

Depuis la rentrée, l'association Multisports Mareuillais (MSM) rassemble déjà 64 adhérents, répartis entre :

- 24 enfants au sein de la section enfants (4-7 ans),
- 40 adultes dans la section O Lay Raid.

Bonne nouvelle : il est encore temps de rejoindre la section adulte ! Vous aimez la course à pied et/ou le renforcement musculaire ? Que vous soyez débutant ou confirmé, les entraînements sont ouverts à tous les niveaux et se déroulent les mardis et jeudis soirs, dans une ambiance conviviale et motivante.

Un événement à ne pas manquer ! La section O Lay Raid, en partenariat avec les Cyclorandonneurs, organise sa première course officielle le 20 septembre 2026. Au programme : **2 trails, de 10 km et 18 km**, pour satisfaire les amateurs de défis sportifs.

Plus d'informations à venir début 2026... restez connectés !



ASSOCIATION CULTURELLE DU PAYS MAREUILLAIS

L'Association Culturelle du Pays Mareuillais fut créée en 1978 et a pour buts :

- L'étude historique et préhistorique du canton,
- La sauvegarde du patrimoine culturel,
- La promotion et l'animation culturelles du canton,
- La protection des sites et paysages.

Depuis sa fondation, l'association a organisé **52 conférences, 31 expositions, 65 concerts dont 27 avec les Arts Florissants, 9 avec Sagittarius et 4 avec Pandore, 12 voyages, 53 promenades.** Elle a édité **86 bulletins**, deux séries de cartes postales et **1 vidéo**. L.A.C.P.M. a participé à plusieurs ouvrages et collectes sur le canton : patrimoine des communes de Vendée, Assises départementales du patrimoine funéraire, A.R.E.X.C.P.O., mais aussi **6 foires-expositions et 10 vide-greniers** à Mareuil-sur-Lay-Dissais. Elle a reçu et classé de nombreuses archives privées ou publiques en lien direct avec le canton. Parmi les autres activités de l'association, nous pouvons indiquer la pose de **4 plaques commémoratives** (Marmande, Mainclaye, Bellenoue, l'église de Mareuil), **la création d'un prix littéraire et d'un prix du patrimoine.** Enfin, elle a mis en place plusieurs ateliers : **Histoire de l'art, Arts Plastiques, Paléographie.** L.A.C.P.M. a suscité **la création du Mémorial des Trois Batailles à Dissais.**

Parmi les activités de l'année 2025, nous pouvons souligner la publication de **deux bulletins semestriels** : « **Richelieu et Luçon** » et « **Sainte-Pexine** ».

Ces bulletins sont le lien entre tous les adhérents et permettent au plus grand nombre d'accéder à l'histoire et au patrimoine régional.



Cette même année, nous avons aussi organisé **6 conférences** :

Vendredi 28 mars : **Matthieu Deniau** « Un siècle de football en Vendée » ; Vendredi 25 avril : **Jacques Chauvet** « Crimes et rémissions en Poitou médiéval » ; Vendredi 30 mai : **Fabrice Hyber** « De Château-Guibert à Mareuil-sur-Lay, une vallée pour demain » ; Vendredi 26 septembre : **Christophe Dubois** « Les juifs en Vendée pendant la 2nde Guerre mondiale » ; Vendredi 31 octobre : **Hervé Retureau** « Pierre Isaac Bouget, un capitaine sablais » ; Vendredi 28 novembre : **André Duret** « Richelieu et Luçon ».

Riche de près de **120 adhérents**, l'association est composée de personnes habitant principalement le Pays mareuillais.

☎ 06 08 58 26 12
🌐 www.acpm85.com

✉ acpm85@gmail.com



UNION DES COMMERÇANTS, ARTISANS ET PROFESSIONS LIBÉRALES

En juin prochain, la **Foire des Artisans de Mareuil** fera son grand retour pour une deuxième édition !

Rendez-vous les 6 et 7 juin 2026 sur la plaine des sports.



Le bureau de l'UCAM accueille également de nouvelles têtes :

- Victor Mandin (Mandin Construction)
- Valentin Denis (Val Agencement Design)
- David Pasquereau (DP Menuiserie)
- Brice Ordronneau (Plomberie mareuillaise)

Ces nouveaux membres viennent renforcer l'équipe en place et apporter une belle énergie pour les projets à venir !



L'ORCHESTRE D'HARMONIE DE MAREUIL

Les musiciens de l'orchestre d'harmonie de Mareuil sur lay ont repris leurs répétitions dès le mois septembre pour préparer un nouveaux programme musical .

Ce dernier sera présenté lors de leur prochain concert, qui se tiendra à la **salle Othello les 28 et 29 mars 2026** .

Sous la direction de Bertrand Dupont , l'orchestre met cette année les instruments à vent à l'honneur « **la voix des vents** » , un titre qui promet un bon moment musical.





Bonne nouvelle pour les entrepreneurs, artisans, commerçants et particuliers de la région !

Un nouveau **cabinet d'expertise comptable**, AURELYS CONSEIL, vient d'ouvrir ses portes, 69 rue Hervé de Mareuil.

Fondé par Sandrine Santier, expert-comptable diplômée, le cabinet AURELYS CONSEIL met son savoir-faire au service des entreprises locales et des indépendants. Son ambition : accompagner chaque client dans la gestion, le développement et la pérennité de son activité, avec un suivi personnalisé et une écoute attentive.

« Notre mission est d'apporter de la clarté, de la confiance et du conseil à nos clients. Nous voulons être un véritable partenaire de proximité, pas seulement un prestataire comptable », souligne Sandrine Santier.

Le cabinet propose une large gamme de services :

- tenue et révision comptable,
- déclarations fiscales et sociales,
- création d'entreprise et accompagnement juridique,
- gestion de paie et ressources humaines,
- conseil en gestion et en stratégie financière,
- élaboration de prévisionnels et de tableaux de bord,
- accompagnement au pilotage d'activité pour une meilleure prise de décision.

Avec une approche moderne et digitalisée, Aurelys Conseil mise sur des outils numériques performants pour simplifier la vie de ses clients et leur offrir un suivi réactif et transparent.

Aurelys Conseil vous accueille **du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30** au 69 rue Hervé de Mareuil 85320 Mareuil-sur-Lay-Dissais.

Contact : ☎ 06.73.55.97.88 ou 06. 73.55.59.87 — ✉ s.santier@aurelysconseil.fr

INFOS PRATIQUES



LES TRANSPORTS SOLIDAIRES À MAREUIL-SUR-LAY-DISSAIS

L'Association Déplacements Solidaires Sud Vendée Littoral a pour but d'aider les habitants des 42 communes de la communauté Sud Vendée Littoral n'ayant pas, temporairement ou définitivement, de moyen de mobilité, à rompre leur isolement quel que soit leur âge. L'Association Déplacements Solidaires intervient pour des besoins de transports occasionnels (faire ses courses, aller chez les médecins, les professionnels para médicaux, effectuer des démarches administratives, sociales, visites à des proches, rejoindre un arrêt de transport en commun, etc...)

COMMENT ÇA MARCHE ?

La personne qui souhaite bénéficier des services de transports doit d'abord entrer en contact avec le référent de la commune et accepter d'adhérer à l'association. Après avoir adhéré, la personne réserve sa demande de transport auprès du référent par téléphone au moins 3 jours à l'avance. La personne bénéficiaire du transport s'acquittera, au retour de la course, d'une participation financière aux frais de déplacement du chauffeur (informations fournies lors de l'inscription).

La cotisation d'adhésion à l'association est de 10€ par personne physique et par an (période 1^{er} janvier au 31 décembre).

Nous recherchons des chauffeurs bénévoles à Mareuil-sur-Lay-Dissais ; nous leur demandons d'entrer en contact avec le référent, pour se faire connaître.

Chaque adhérent s'engage à respecter le règlement de fonctionnement en signant une charte rappelant les points principaux du fonctionnement. Les chauffeurs peuvent se rendre disponibles du lundi au vendredi mais restent maîtres de leur emploi du temps.

Pour des renseignements plus particuliers, vous pouvez vous adresser au président de l'Association Déplacements Solidaires Sud Vendée Littoral :

Bernard Charrier ☎ 06.20.56.36.29

✉ bcharrier930@gmail.com

LANCEMENT DU JEU CIRCINO : mercredi 5 novembre, les créateurs du jeu Circino sont venus faire découvrir la version Vendéenne du jeu où la commune de Mareuil-sur-Lay-Dissais figure. Une rencontre intergénérationnelle a pu avoir lieu pour le bonheur de tous.



POUR LA BOUM D'HALLOWEEN,

80 enfants étaient inscrits. Parents et enfants sont arrivés déguisés pour passer un bon moment d'amusement et de joie dans un cadre horriblement décoré.



COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE 1918.

C'est aussi le centenaire de la création du bleuet de France. Le bleuet rappelle l'uniforme bleu horizon que les jeunes recrues, les « Bleuets », portaient en rejoignant leurs aînés, les « Poilus » de 14-18, sur les champs de bataille.

Le bleuet est aussi la fleur française du souvenir, celle qui poussait dans la boue des tranchées, la seule note colorée dans un paysage dévasté. Le bleu est également la première couleur de notre étendard.



MARCHÉ DE NOËL : Malgré une météo capricieuse le samedi, le public a répondu présent tout au long du week end. Une belle tranche de bonne humeur et de partage pour un marché qui entre définitivement dans la notoriété.

RESTAURANT MAISON DESAMY remporte une nouvelle distinction : la Plaque d'Or Michelin. Cette plaque est symbole de créativité et d'engagement d'équipe.



TÉLÉTHON MAREVILLAIS : Bravo et merci pour vos dons.

14 946,20€ récolté





TERRAIN SYNTHÉTIQUE: Après 15 ans de service, le terrain de football synthétique était très dégradé et impropre à la pratique sportive. L'entreprise Sportingsols a été chargée de la rénovation complète du terrain en décembre.

Après un surfacage destiné à régulariser les aspérités et obtenir un profil parfaitement plat, les rouleaux de gazon synthétique sont déployés en alternance avec des phases de sablage et de brosseage. Enfin, la dernière étape consiste à appliquer le marquage blanc des lignes de jeu.

SPECTACLE POUR ENFANTS : la Compagnie Max'Music a produit un magnifique spectacle de théâtre et magie à la salle Othello, «La potion de Petram».

140 personnes dont une majorité d'enfants a pu en profiter. Une heure passée dans une mystérieuse forêt pleine de sorcières et de lutins (joués par 4 enfants pris parmi les spectateurs).

Merci au centre de loisirs pour les gâteaux.



**Dimanche 1^{er} février
13h - Salle Othello**

Loto géant
organisée par l'école Sainte Marie



**Dimanche 22 février
12h30 - Salle Othello**

Loto
organisé par le MSC Foot



**Samedi 28 mars - 20h
et dimanche 29 mars - 15h
Salle Othello**

Les voix de l'Harmonie
organisée par l'orchestre d'Harmonie



**Samedi 7 février
et dimanche 8 février
10h - Salle Othello**

Expo d'art
organisée par les artistes en vallée du Lay



**Samedi 28 mars - 16h
Départ dans la cour de l'école**

Carnaval
organisée par l'école de la Vallée du Lay



**Samedi 11 et dimanche 12 avril
Salle du Lay**

**Bourse aux jouets, vêtements,
articles de puériculture**
organisée par l'amicale laïque



**Samedi 20 juin
14h - Descente de caisses à savon**

18h - Festi'Saveurs Mareuillais
organisée par la municipalité



**Samedi 01 août
Plaine des sports**

Fête nautique
organisée par la municipalité



**Mercredi 26 août
21h - Théâtre de verdure
salle Othello**

Cinéma de plein air
organisé par la municipalité



**Samedi 29 août
Salle Othello**

Forum des associations
organisé par la municipalité

